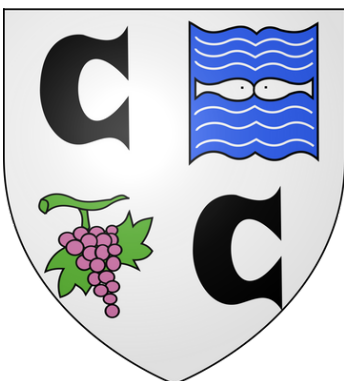


2024

Note de présentation brève et synthétique du Compte Financier Unique (CFU)



Châtillon-sur-Cher

INTRODUCTION

L'article L2313-1 du code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRe du 07 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune et présente les principales informations et évolutions du compte financier unique 2024. Elle sera disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).

Le compte financier unique a été lancé, pour la commune, en 2024.

Pour le mettre en place, deux préalables étaient nécessaires :

- Appliquer le référentiel budgétaire et comptable M57
- Dématérialiser l'ensemble des documents budgétaires (vers la Préfecture et vers le comptable public).

Le CFU 2024 est un document commun à l'ordonnateur et au comptable, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Il rationalise l'information budgétaire et comptable soumise au vote et supprime ainsi les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion. Il apporte également une information enrichie grâce au rapprochement des données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales, qui se complètent ainsi pour ne former qu'un seul document.

Le CFU a l'avantage de simplifier les procédures car sa production est totalement dématérialisée.

La confection de ce document commun s'appuie sur un travail collaboratif entre le service financier et les services du comptable public.

Le compte financier unique 2024 a été soumis au conseil municipal du 10 avril 2025 qui l'a approuvé.

Précisions :

Les opérations dites "réelles" sont les opérations qui ont un impact direct sur la trésorerie; il s'agit d'encaissements et de décaissements effectifs

Les opérations dites "ordres" (ex: amortissements), qui contribuent néanmoins à équilibrer les budgets, n'ont pas de conséquences sur la trésorerie, elles ne représentent que les enjeux d'écriture :

Elles ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement

- Elles sont retracées en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement
- Elles sont équilibrées.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Les réalisations budgétaires 2024 sont les suivantes :

- ✓ Section de fonctionnement :
 - Dépenses : 1 326 193,79 €
 - Recettes : 1 488 452,52 €
- ✓ Section d'investissement :
 - Dépenses : 549 179,08 €
 - Recettes : 1 247 717,40 €

A la clôture de l'exercice 2024, les résultats de l'exercice sont les suivants :

	RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT :	PART AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE	RESULTAT DE L'EXERCICE	RESULTAT BRUT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	RESTES A REALISER	SOLDE DES RESTES A REALISER	RESULTAT NET DE CLOTURE DE L'EXERCICE
INVESTISSEMENT	-175 484,66 €		698 538,32 €	523 053,66 €	64 397,06 €	54 053,64 €	577 107,30 €
					118 450,70 €		
FONCTIONNEMENT	379 963,55 €	309 320,66 €	162 258,73 €	232 901,62 €			232 901,62 €
TOTAL	204 478,89 €	309 320,66 €	860 797,05 €	755 955,28 €	64 397,06 €	54 053,64 €	810 008,92 €

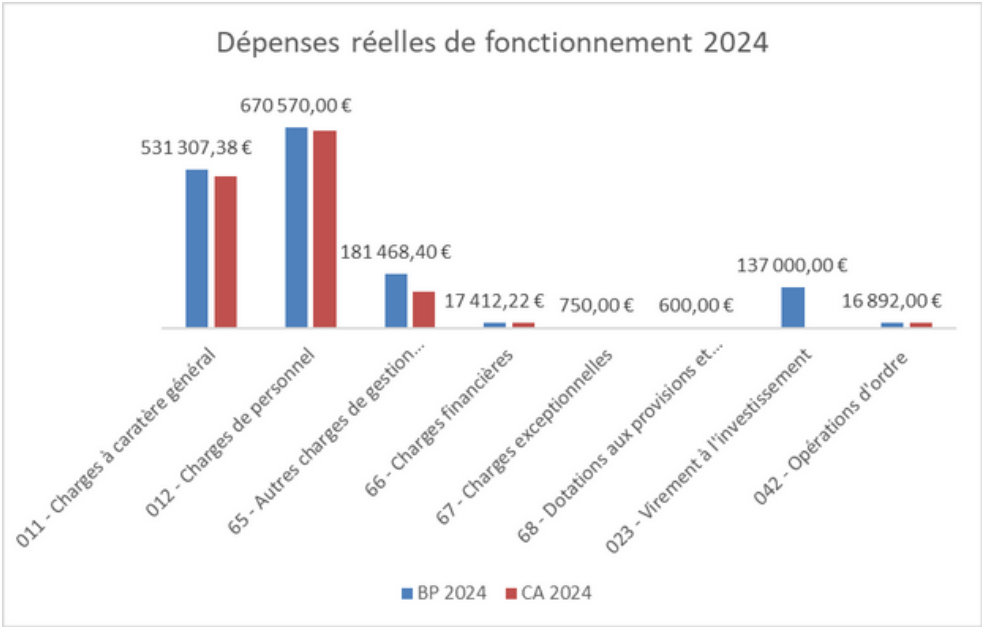
I. Dépenses de la section de fonctionnement

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées et moins élevées que prévues de 92 806.21 € (hors virement à la section d'investissement et opérations d'ordre)

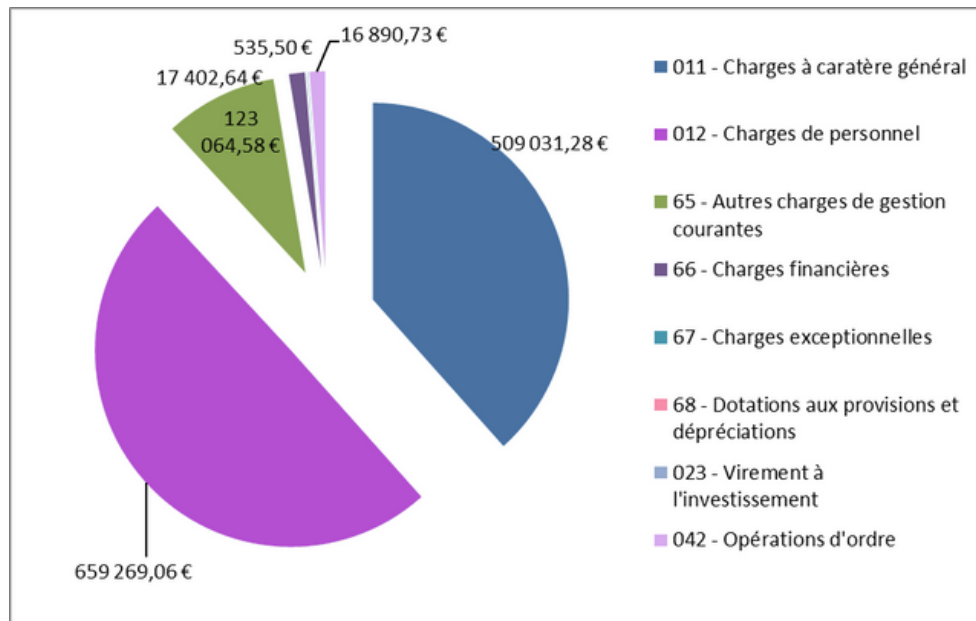
Les dépenses totales de la section de fonctionnement s'élèvent 1 326 193,79 € :

- 1 189 193.79 € en dépenses réelles de fonctionnement
- 137 000.00 € en dépenses d'ordre de fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE - ANNÉE 2024				
	BP 2024	CA 2024	%	VARIATION
011 - Charges à caractère général	531 307,38 €	509 031,28 €	38%	-4%
012 - Charges de personnel	670 570,00 €	659 269,06 €	50%	-2%
014 - Atténuations de charges			0%	
65 - Autres charges de gestion courantes	181 468,40 €	123 064,58 €	9%	-32%
66 - Charges financières	17 412,22 €	17 402,64 €	1%	0%
67 - Charges exceptionnelles	750,00 €	535,50 €	0%	-29%
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	600,00 €			
023 - Virement à l'investissement	137 000,00 €		0%	
042 - Opérations d'ordre	16 892,00 €	16 890,73 €	1%	0%
TOTAL	1 556 000,00 €	1 326 193,79 €	100%	-15%



Répartition des dépenses de fonctionnement par chapitres :



Chapitre 011 : Les charges à caractère général s'établissent pour l'année 2024 à 509 031.28 €, soit une baisse de 4 % par rapport à la prévision budgétaire.

La collectivité garde le souhait de maîtriser au maximum ses dépenses de fonctionnement.

Chapitre 012 : Les dépenses de personnel s'établissent à 659 269.06 € petite baisse de 2 % par rapport au prévisionnel du budget due au non renouvellement d'un contrat et au changement de poste d'un agent.

L'effectif de la collectivité en 2024 est de :

- 15 agents :
 - * 3 administratifs
 - * 4 techniques
 - * 8 scolaires

Chapitre 65 : Les autres charges de gestion courante s'établissent 123 064.58 € soit une baisse de 32 % due essentiellement aux participations des budgets annexes.

En effet, au 1er janvier 2025, la communauté de communes Val de Cher Controis a pris les compétences des budgets eau et assainissement.

Ce chapitre retrace les dépenses afférentes :

- aux contributions aux syndicats intercommunaux
- aux versements des indemnités et cotisations des élus
- aux versements des subventions aux associations ...

Chapitre 66 : Ce chapitre comprend le remboursement des intérêts de la dette

Chapitre 67 : Ces dépenses correspondent au remboursement d'un acompte de classe de neige suite au non départ de l'élève pour raisons médicales.

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement, cette somme contribue à l'autofinancement de la section d'investissement à hauteur de 137 000 €.

II. Recettes de la section de fonctionnement

Des recettes de fonctionnement moins élevées que prévues de 6 747.48 € par rapport au budget primitif, dû notamment au FCTVA reçu moins élevé que l'estimé, et à une fermeture de classe donc moins de redevances periscolaires...

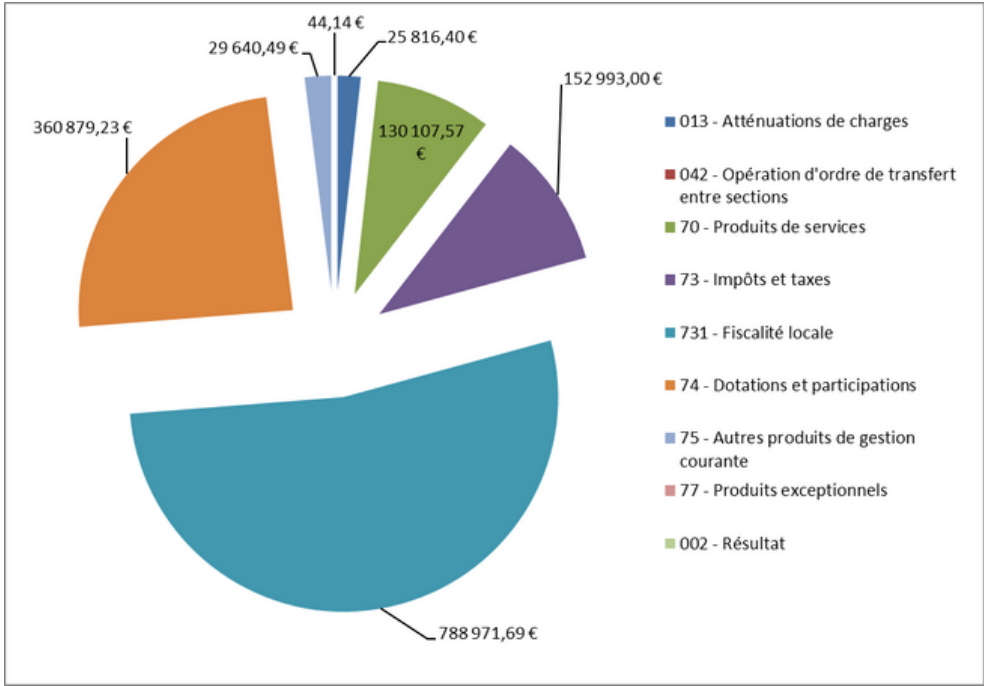
Les recettes totales de fonctionnement s'élèvent à 1 488 452.52 €

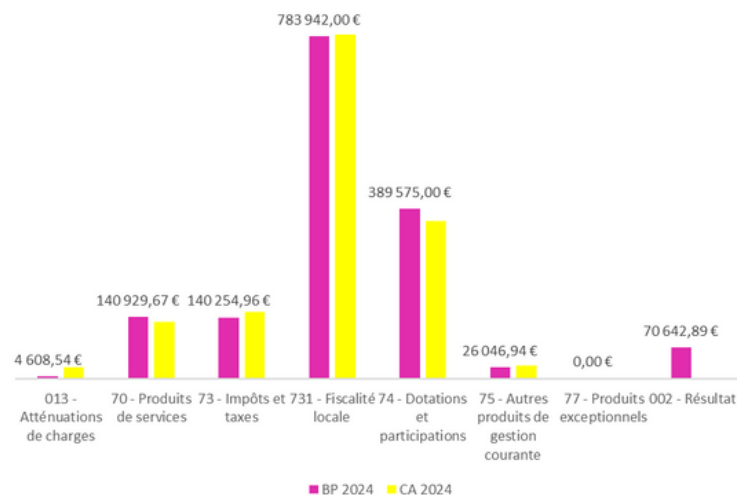
1 488 452.52 € en recettes réelles de fonctionnement

Elles se répartissent de la façon suivante :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE - ANNÉE 2024				
	BP 2024	CA 2024	%	VARIATION
013 - Atténuations de charges	4 608,54 €	25 816,40 €	2%	460%
042 - Opération d'ordre de transfert entre sections			0%	
70 - Produits de services	140 929,67 €	130 107,57 €	9%	-8%
73 - Impôts et taxes	140 254,96 €	152 993,00 €	10%	9%
731 - Fiscalité locale	783 942,00 €	788 971,69 €	53%	1%
74 - Dotations et participations	389 575,00 €	360 879,23 €	24%	-7%
75 - Autres produits de gestion courante	26 046,94 €	29 640,49 €	2%	14%
77 - Produits exceptionnels	0,00 €	44,14 €	0%	
002 - Résultat	70 642,89 €		0%	-100%
TOTAL	1 556 000,00 €	1 488 452,52 €	100%	-4%

Répartition des recettes de fonctionnement par chapitres :





Chapitre 013 : Les atténuations de charges s'établissent à 25 816.40 € correspondant au remboursement des arrêts maladie.

Chapitre 70 : Les produits de services s'établissent à 130 107.57 € soit une baisse de 8 % par rapport au budget prévu. Ce chapitre concerne les produits des services et des ventes diverses. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles pour la restauration scolaire (58 627.50 €) et les autres prestations de services telles la participation pour l'agence postale communale (16 020 €) et la refacturation de personnel mis à disposition de la Communauté des Communes Val de Cher Controis (22 662.68 €).

D'autres recettes, moins importantes, sont enregistrées dans ce chapitre et notamment les redevances du domaine public et droits de stationnement (6 865.11 €) ainsi que les concessions cimetière (1 582 €)

Chapitre 73 : Les impôts et taxes s'établissent à 152 993 €, recettes qui comprennent les attributions communautaires.

Chapitre 731 : Les recettes de fiscalité locale s'établissent à 788 971.69 €, dont 744 281 € d'impôts directs soit 53 % des recettes réelles de fonctionnement.

Chapitre 74 : Les dotations et participations s'établissement à 360 879.23 €.

La baisse est due aux recettes attendues sur le FCTVA, la commune a perçu 10 599.92 € au lieu de 49 380 €

Chapitre 75 : Les produits de gestion courante s'établissent à 26 640.49 €. Ce chapitre est principalement constitué des recettes issues de l'encaissement des locations (26 178.77 €) et des remboursements de sinistre (2 921.72 €)

Chapitre 77 : Les produits exceptionnels s'établissent à 44.14 € correspondant à l'annulation de charges antérieures

En résumé, la section de fonctionnement dégage un résultat positif de 162 258.73 € hors résultat antérieur reporté.

ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

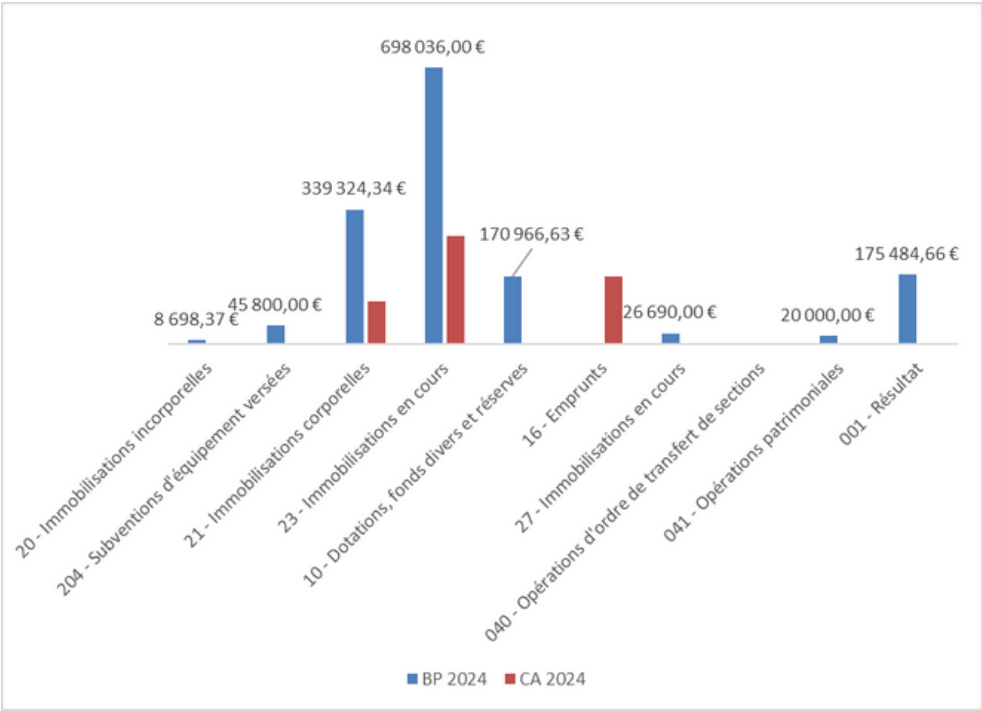
La commune a réalisé 378 212.45 € d'investissement (hors remboursement de capital des emprunts)

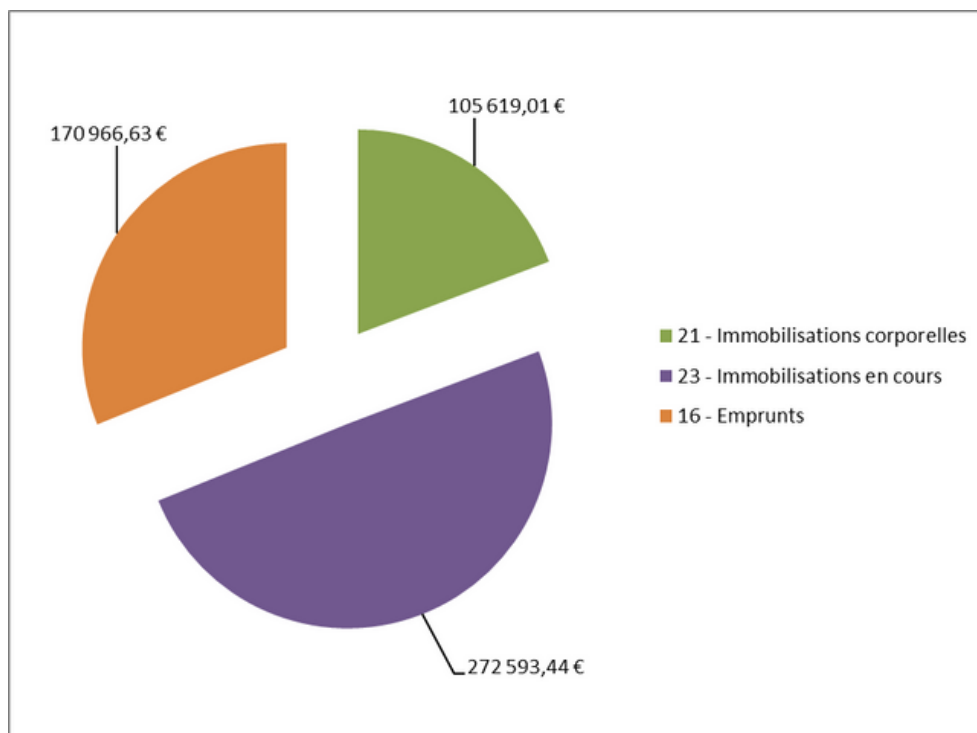
I. Dépenses de la section d'investissement

Les dépenses totales de la section d'investissement s'élèvent à 549 179.08 € :

- 378 212.45 € en dépenses réelles d'investissement
- 170 966.63 € en remboursement de capital des emprunts

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE - ANNÉE 2024				
	BP 2024	CA 2024	%	VARIATION
20 - Immobilisations incorporelles	8 698,37 €		0%	-100%
204 - Subventions d'équipement versées	45 800,00 €		0%	-100%
21 - Immobilisations corporelles	339 324,34 €	105 619,01 €	19%	-69%
23 - Immobilisations en cours	698 036,00 €	272 593,44 €	50%	-61%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	170 966,63 €		0%	-100%
16 - Emprunts		170 966,63 €	31%	
27 - Immobilisations en cours	26 690,00 €			-100%
040 - Opérations d'ordre de transfert de sections			0%	
041 - Opérations patrimoniales	20 000,00 €		0%	-100%
001 - Résultat	175 484,66 €		0%	-100%
TOTAL	1 485 000,00 €	549 179,08 €	100%	-63%





Les principaux investissements de la commune pour 2024 sont :

- L'extension des services techniques
- Les volets roulants du foyer rural
- Le renforcement BT des Girardières
- L'éclairage Public aux Girardières
- La voirie
- Différentes acquisitions : robot tonte au stade, une rampe, un rouleau palpeur pour le broyeur, un panneau lumineux, des décorations de Noël, un nouveau site internet, des jeux et mobiliers pour les écoles,...

II. Recettes de la section d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE - ANNÉE 2024				
	BP 2024	CA 2024	%	VARIATION
13 - Subventions	109 420,40 €	98 819,56 €	8%	-10%
16 - Emprunts / dépôt caution	793 366,94 €	800 000,00 €	64%	
23 - Immobilisations en cours			0%	
10 - Dotations fonds divers, ...	95 000,00 €	22 686,45 €	2%	-76%
1068 - Affectation à la section fonctionnement	309 320,66 €	309 320,66 €	25%	
024 - Produits des cessions	4 000,00 €		0%	
021 - Virement de la fonction de fonctionnement	137 000,00 €		0%	
040 - Dotations aux amortissements	16 892,00 €	16 890,73 €	1%	0%
041 - Opérations patrimoniales	20 000,00 €		0%	
TOTAL	1 485 000,00 €	1 247 717,40 €	100%	-16%



Les recettes totales de la section d'investissement s'élèvent à 1 247 717.40 €

- 1 230 826.67 € en recettes réelles d'investissement
- 16 890.73 € en recettes d'ordre et d'opérations patrimoniales

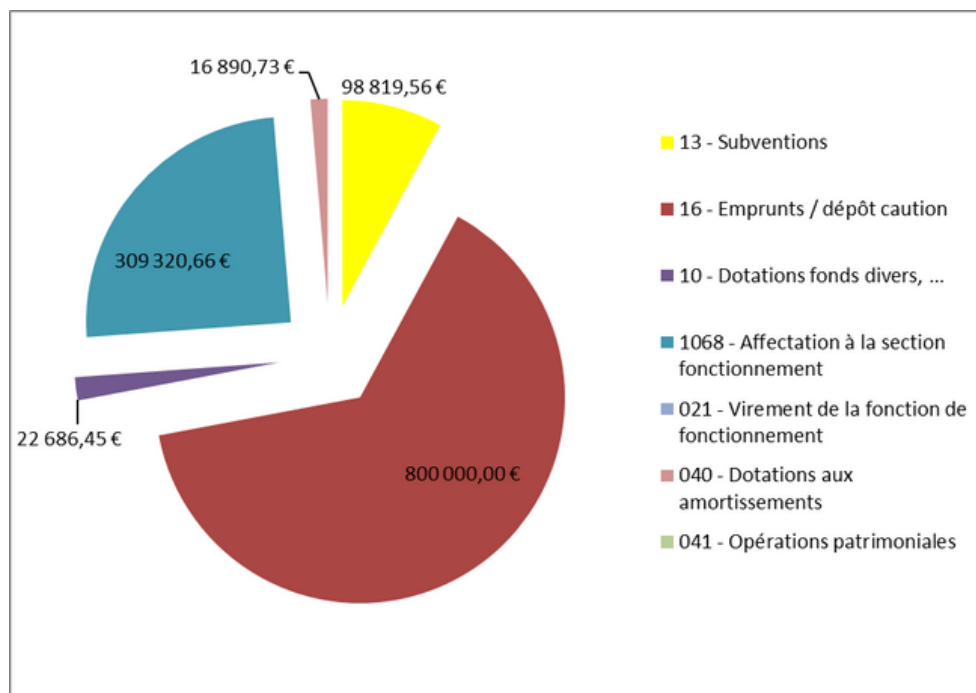
Les principales recettes d'investissements ont été constituées par :

Recettes réelles :

- Subventions : 98 819.56 €
- Emprunt : 800 000 € (salle communale,...)
- Dotations : 22 686.45 €

Recette d'ordre :

- Les opérations patrimoniales 16 890.73 €



En résumé, la section d'investissement dégage un résultat positif de 698 538.32 € hors résultat antérieur reporté.

III. Les Budgets annexes :

Budget transport scolaire :

	BP 2024	CA 2024
Dépenses de fonctionnement	32 845.16 €	25 598.41 €
Recettes de fonctionnement	32 845.16 €	18 813.81 €
Dépenses d'investissement	74 628.09 €	3 709.71 €
Recettes d'investissement	74 628.09 €	0.00 €

La commune envisage un arrêt du transport scolaire en juillet 2025

Budget eau :

	BP 2024	CA 2024
Dépenses de fonctionnement	292 000 €	44 639.31 €
Recettes de fonctionnement	292 000 €	53 172.92 €
Dépenses d'investissement	722 888 €	441 251.08 €
Recettes d'investissement	722 888 €	152 112.56 €

Suite au transfert de compétences des budgets eau et assainissement au 1er janvier 2025 au Syndicat d'eau, il n'y a pas d'affectation de résultat.

Les restes à réaliser sont transférés au syndicat, les résultats bruts de clôture sont repris sur le budget commune, soit :

- Restes à réaliser en dépense : 25 454.87 €
- Restes à réaliser en recette : 171 612.00 €

Recettes d'investissement ligne 001 : 30 021.82 €

Recettes de fonctionnement ligne 002 : 248 299.40 €

Budget assainissement :

	BP 2024	CA 2024
Dépenses de fonctionnement	187 769 €	161 779.79 €
Recettes de fonctionnement	187 769 €	123 951.61 €
Dépenses d'investissement	366 875 €	91 380.02 €
Recettes d'investissement	366 875 €	189 286.26 €

Suite au transfert de compétences des budgets eau et assainissement au 1er janvier 2025 au Syndicat d'eau, il n'y a pas d'affectation de résultat.

Les restes à réaliser sont transférés au syndicat, les résultats bruts de clôture sont repris sur le budget commune, soit :

- Restes à réaliser en dépense : 54 289.77 €
- Restes à réaliser en recette : 167 451.05 €

Recettes d'investissement ligne 001 : 79 077.04 €

Dépenses de fonctionnement ligne 002 : - 20 606.10 €

Budget transport lotissement :

	BP 2024	CA 2024
Dépenses de fonctionnement	26 692 €	6 090 €
Recettes de fonctionnement	26 692 €	0 €
Dépenses d’investissement	26 690 €	6 090 €
Recettes d’investissement	26 690 €	0 €

Budget locaux commerciaux :

	BP 2024	CA 2024
Dépenses de fonctionnement	22 000 €	4 369.02 €
Recettes de fonctionnement	22 000 €	12 760.36 €
Dépenses d’investissement	53 823.30 €	15 540.57 €
Recettes d’investissement	53 823.30 €	4 082.11 €

Ce qu’il faut retenir :

- En fonctionnement,
 - Des efforts de gestion en matière de charges à caractère général malgré un contexte économique défavorable
 - Des charges de personnel en hausse mais toutefois maîtrisées
 - Un soutien constant aux associations et des moyens importants alloués aux écoles

- En investissement,
 - Un programme d’investissement soutenu
 - Une recherche continue des financements externes
 - Un recours à l’emprunt pour les travaux du lotissement
 - Un autofinancement élevé